



Paysan du Sahel



Les sahéliens peuvent nourrir le Sahel

Bulletin d'information trimestriel d'Afrique Verte Mali

N°005 du 30 Septembre 2004

Editorial

Après analyse de l'étude juridique sur l'autonomisation de l'Antenne d'Afrique Verte Mali, faite par le Bureau d'études CADIS, nous retenons ceci : le projet d'autonomisation de l'antenne Afrique Verte Mali a été initié depuis 1994 par le Conseil d'Administration de l'Association Afrique Verte qui est la structure mère. Ainsi, après des tentatives au plan financier, structurel et fonctionnel, le CA a recommandé une étude qui devrait aboutir à la proposition d'une structure pouvant être conforme aux objectifs et à la stratégie d'intervention d'Afrique Verte. Cette nouvelle structure devrait ensuite prendre le relais de la structure actuelle. A la lumière des propositions d'options structurelles dégagées par l'étude, le CA a effectivement décidé de la mise en place d'un Comité de Pilotage à caractère transitoire pour gérer les activités et mener la réflexion sur la vision et le programme de la nouvelle structure.

En rappel, cette étude avait révélé la pertinence de l'autonomisation d'Afrique Verte Mali, qui selon elle, ne fait l'ombre d'aucun doute, mais elle avait cependant attiré l'attention sur sa mise en œuvre qui

soulève trois questions fondamentales auxquelles les acteurs de l'autonomisation devront répondre, à savoir : la stratégie de transformation d'Afrique Verte Mali, l'acquisition des ressources financières pour le fonctionnement de la nouvelle structure et la nature des relations de la nouvelle Afrique Verte Mali avec les autres antennes et le Siège.

A la date d'aujourd'hui, force est de constater que le Bureau du Comité de Pilotage structure exécutive du dit comité est entrain d'abattre un travail fort intéressant du point de vue réflexion sur l'autonomisation. Nous osons alors espérer que cette phase transitoire du processus d'autonomisation d'Afrique Verte Mali sera une belle réussite. Ouï, nous osons croire à plus d'un titre, vu la pertinence du choix des membres du Bureau composé de personnes ressources travaillant dans les grandes instances décisionnelles de la filière céréales, les leaders d'organisations paysannes et d'unités de transformation de céréales.

Oumar Sékou KONE

Dans ce numéro :

- **Synthèse des rencontres du Comité de Pilotage (CP) Afrique Verte Mali**
- **Visite d'échange d'expérience des transformatrices burkinabé à Bamako**
- **Affaires.....Affaires.....Affaires**
- **Le savoir faire de nos femmes : Préparation du tô**
- **Invasion des criquets pèlerins**
- **Divers**

Synthèse des rencontres du Comité de Pilotage (CP) Afrique Verte Mali

Installation du CP et description de son mandat - Elaboration du plan d'actions - Validation du plan d'actions

❖ Première rencontre : **Installation du CP et description de son mandat.** Elle s'est tenue le Mardi 4 mai 2004 au CRES (Centre Régional d'Energie Solaire) de Badalabougou - Bamako. Après la brève cérémonie d'installation du CP, les travaux ont surtout concerné la clarification du mandat de cette structure. C'est dans ce cadre que le Coordinateur d'Afrique Verte a tenu à donner des précisions en ces termes : le travail qui est demandé au CP est de définir et de proposer la configuration du futur CA tout en tranchant les questions relatives à la nature de l'assemblée générale à mettre en place et au type de structuration à envisager ; la future Afrique Verte ne doit être ni un syndicat de paysans, ni de commerçants ou d'unités de transformation, encore moins uniquement de personnes ressources et l'objectif final recherché est l'implication de la société civile dans sa diversité. Des membres du CP sont intervenus par des doléances et suggestions à savoir : l'implication de l'ASCOMA (Association des Consommateurs du Mali) dans les travaux du CP, une attention particulière pour le choix des membres du futur Conseil d'Administration et enfin que la mise en œuvre de l'autonomisation tienne compte de la diversité des acteurs tout en tenant compte de la stratégie et des orientations d'Afrique Verte.

❖ Deuxième rencontre : **Elaboration du plan d'actions.** Tenue le 10 juillet 2004, les réflexions ont fait ressortir les axes suivants : Axe 1 : S'informer et informer sur les enjeux de l'autonomisation, Axe 2 : Rechercher les membres de la future association, Axe 3 et Axe 4 : Définir les principaux axes sur lesquels l'autonomisation doit porter et les stratégies, Axe 5 : Formes de partenariat / relations entre les Afrique Verte, Axe 6 :

Processus de matérialisation du statut juridique, Axe 7 : Accompagnement et suivi évaluation du plan d'action opérationnel. Les sept membres du Bureau du CP ont été responsabilisés pour le traitement des axes. L'attribution des axes aux membres du Bureau a été faite par engagement personnel en fonction du profil, la disponibilité, l'expertise et les relations personnelles. L'échéance pour la fin des travaux du plan est de fin avril 2005.

❖ Troisième rencontre : **Validation du plan d'actions.** Cette rencontre s'est tenue le 31 juillet 2004. Après lecture et analyse des propositions de contenus faites par les responsables des axes, l'assemblée a unanimement apprécié et adopté l'ensemble de ces propositions. Cependant, pour un meilleur ancrage de ces différentes actions, quelques recommandations et suggestions ont été faites à savoir : la budgétisation par Afrique Verte du financement de certaines activités (rencontres du CP élargi, ateliers, etc.), une journée de rencontre lors de la réunion des coordinateurs d'Afrique Verte à Bamako pour permettre au CP Mali d'échanger avec les autres coordinateurs et éventuellement les représentants des CP des autres antennes d'Afrique Verte (Niger, Burkina). D'autres suggestions non moins importantes ont été faites telles que : la prise en compte de l'aspect communication (téléphone, Fax, etc.) dans les dépenses, l'harmonisation et la précision des dates des réunions élargies, l'adoption avant fin avril (date de l'échéance) les documents ci après : statut et règlement intérieur, organigramme, cadre relationnel avec les autres antennes d'Afrique Verte, liste exhaustive des organismes intéressés, contacts avec les bailleurs de fonds éventuels et autres partenaires techniques.

Visites/Rencontres/Echanges

Visite d'échange d'expérience des transformatrices burkinabé à Bamako

Du 4 au 8 juillet 2004, une mission du Burkina Faso composée de 13 transformatrices et deux encadreurs a effectué une visite d'échange aux unités de transformation de Bamako. Cette visite entraine dans le cadre de l'échange d'expérience entre bénéficiaires du Programme Stromme d'Afrique Verte Mali et d'Afrique Verte Burkina.

Elle visait essentiellement à élargir les connaissances des transformatrices burkinabé en terme de techniques de transformation et à appréhender les pratiques des UT de Bamako en matière d'organisation de travail, d'accès aux crédits, d'approvisionnement, d'écoulement de produits et de gestion administrative et financière des UT.

La visite s'est déroulée en trois phases :

- ❖ Visites de courtoisie : visite au Siège d'Afrique Verte Mali où la délégation a vu les actions menées par l'ONG dans le District de Bamako et la visite à la Fondation Stromme où elle a été reçue par les responsables qui ont souligné leur attente de cette mission.

- ❖ Visite d'une UT par toute la délégation : Elle a concerné celle de M^{me} Soumaré Modia. Les échanges ont porté sur l'organisation des UT en terme d'approvisionnement en matières premières, d'écoulement des produits finis sur

les marchés nationaux et internationaux, la capacité de production, la gestion de l'UT, etc. Les visiteurs ont également pris connaissance de certaines techniques de stockage et de conservation des produits bruts et transformés et ont eu accès aux documents de gestion de l'UT.

- ❖ Visite des UT par petits groupes : La délégation a été divisée en 3 groupes et chaque groupe devrait échanger durant toute une journée avec une UT. Cet exercice avait pour objet de permettre aux deux parties de tirer le maximum de connaissances quant aux pratiques de transformation et de se prodiguer des conseils pour une meilleure promotion du secteur de la transformation dans les deux pays.

Ce qu'on peut retenir de la visite : Les deux parties affichaient visiblement une satisfaction totale quant au bilan de la visite. Elles ont émis le souhait que cette visite soit le point de départ d'une collaboration entre transformatrices maliennes et burkinabé et soit formalisée pour prendre plus tard la forme d'une plate - forme d'échanges d'expériences, de discussions structurées et d'analyse des contraintes majeures identifiées par les transformatrices des deux pays. On retient aussi que cette visite a occasionné des transactions et l'expression de besoins entre les deux parties (voir tableaux ci après).

Achat de produits par la délégation burkinabé

Produits	Quantités (en sachets de 250 g)	Prix Unitaire (en FCFA)	Montant (en FCFA)
Blé brut	50	250	12 500
Blé décortiqué	23	150	3 450
Kata	23	500	11 500
Couscous de blé précuit	5	500	2 500
Couscous de blé torréfié	9	500	4 500
Couscous de blé-riz	8	500	4 000
Brisures de maïs	12	100	1 200
total	130	-	39 650

Achat de petits matériels par la délégation burkinabé

Types d'équipements	Quantité	Prix Unitaire (en FCFA)	Montant (en FCFA)
Marmite N° 5	1	22 500	22 500
Couscoussier (Passoire)	1	7 500	7 500
Tamis à grandes mailles	1	750	750
Thermos-soudeuse	1	30 000	30 000
Total	4	-	60 750

Expression de besoins en produits transformés burkinabé par les UT de Bamako

Produits	Quantité (sachets ou boîtes)	Prix Unitaire (en FCFA)	Montant (en FCFA)
Piment assaisonné	100	1000	100 000
Bissap	100	250	25 000
Tamarin	100	250	25 000
Gingembre	100	250	25 000
Pain de singe	100	250	25 000
Total	-	-	200 000

AFRIQUE VERTE MALI BP : E 404 Rue : 232 Porte : 754 Hippodrome Bamako Mali
Tél : 00 (223) 221 97 60/ 221 57 79/ 221 57 69 Fax : 00 (223) 221 34 11
E-mail : afriqueverte@afribone.net.ml ou capi@spider.toolnet.org
Site : www.afriqueverte.org

Affaires.....Affaires.....Affaires

Vous voulez aider nos braves femmes à promouvoir le secteur des produits transformés agroalimentaires !

Vous aimez les produits transformés agroalimentaires !

Vous voulez connaître l'essentiel de ces produits et leurs prix unitaires !

Vous voulez connaître des adresses intéressantes d'approvisionnement !

Cette page vous offre toutes ces opportunités !

Pour toute information complémentaire, adressez-vous à Afrique Verte Mali

Tél : 00(223)221 97 60/ 221 57 79 / 221 57 69 ou tél/fax : 00(223) 221 34

***E-mail : afriqueverte@afribone.net.ml
capi@spider.toolnet.org***

***Produits transformés agroalimentaires fabriqués par
des Unités de Transformation de Bamako et leurs prix unitaires***

Produits transformés	Prix (FCFA)
Fonio précuit	750
Djouka	1 250
Thiakry	750
Dèguè mougou	750
Moni Kourou (pour bouillie)	1000
Farine de mil	800
Couscous de riz précuit	1000
Couscous de blé précuit	1000
Couscous (maïs, mil)	600
Couscous de blé torréfié	1000
Couscous de blé précuit	1000
Couscous de blé riz	1000
Brisure (maïs)	600
Farine de tô	600
Mangue séchée	1250
Poudre de gingembre	7500
Poudre de dah rouge	7500
Pain de singe en poudre	1000
Huile de sésame	1500
Pâte d'arachide	1500
Poudre de fakoye	1200
Poudre Gombo	1000

***NB : le conditionnement est fait ici dans des boîtes, bouteilles, sachets
et le poids net du produit est de 1 Kg***

**Répertoire de quelques Unités de Transformation (UT)
du réseau Afrique Verte Mali**

Structure	Adresse	Responsable	Contact
Kèmè Yaye Diakité	Hippodrome rue 238 porte 718	Mme Soumaré Modia Sangaré	221 77 72
La maraîchère	Quinzambougou face Toyota Dama	Mme Bocoum Nana Keïta	671 09 66
Lafia	Bagadadji rue 506 porte 222	Mme Sylla Oumou Keïta	602 10 83
DAMADA (ATRAPAL)	Niaréla rue 436 porte 81	Mme Diarra Tata Keïta	607 35 09
UTRAF « yango » (ATRAPAL)	Sotuba centre de recherche agronomique	Mme Mabo Sakiliba	642 26 02
Beaux Céréales	Bagadadji rue 510 porte 668	Mme Semiga Adam Diop	221 44 42 646 94 54
Coopérative Benkadi Daoudabougou	Daoudabougou rue 30 porte 1288	Mme Doumbia Madina Mougare	642 59 22 604 86 49
Coopérative Artisanale de Médina Coura netaso Danaya	Medina Coura rue Alqoods porte 1059	Mme Fanta Kanté Mme Diaba namogo	673 27 77 646 06 39
	Bacodjicoroni ACI	Mme Dème Aïssata Thiam	228 79 25 678 53 84
UCODAL	Zone Industrielle route de l'abattoir	Mme Mariko Fadima Siby	221 74 67
GFDR	Kalabancoura rue 44 porte 98	Mme Kady Traoré	220 81 52 646 29 62
La Sahélienne		Mme Karambé Kadiatou D.C	673 38 17
La Corbeille	Boukassoumbougou rue 470 porte 8	Mme Coulibaly Aïda Diop	224 24 62

Spécimen d'étiquettes de produits transformés issues de la formation à Koutiala
(Afrique Verte/IER)

	FARINE COMPOSEE MAÏS/NIEBE (Pour enfants de plus de 6 mois)	
Composition: farine de maïs (75 %), farine de niébé (25 %). Mode de préparation : Délayer 1 volume de farine dans 3 à 4 volumes d'eau; bien remuer et faire cuire sur feu doux pendant 7 à 10 minutes.		
A utiliser avant : 21/09/2005		Poids net
<i>Produit du stage de Formation Afrique Verte/LTA/Minoteries à Koutiala</i>		

	MONI MUGU FARINE DE MAÏS ACIDULE DESTINEE PRINCIPALEMENT A LA PREPARATION DU MÔNI	
Composition : farine de maïs blanc/jaune, jus de citron.		
A utiliser avant = 20 Sept. 2005		Poids net
<i>Produit du stage de Formation Afrique Verte/LTA/Minoteries à Koutiala</i>		

	TÔ MUGU FARINE DE MAÏS POTASSIQUE DESTINEE PRINCIPALEMENT A LA PREPARATION DU TÔ	
Composition : farine de maïs blanc/jaune, potasse traditionnelle.		
A utiliser avant = 20 mars 2005		Poids net
<i>Produit du stage de Formation Afrique Verte/LTA/Minoteries à Koutiala</i>		

Invasion des criquets pèlerins (Source SAP = Système d'Alerte Précoce)
Cas des zones d'intervention d'Afrique Verte

❖ **Impact sur les cultures**

L'infestation des criquets pèlerins a été généralisée à partir du 31 août 2004 dans l'ensemble de la zone agro-pastorale du Mali après le 14^{ème} parallèle. Les zones les plus infestées sont situées dans les cercles de Kayes, Yélimané, Nioro, Diéma (Kayes), Nara (Koulikoro), Niono, Macina (Ségou), toute la région de Mopti excepté Bankass, Djenné et l'intégralité des régions de Tombouctou, Gao et Kidal.

❖ **Impact sur les pâturages**

La superficie des pâturages des zones infestées représente près de 80% du pâturage national. Les dégâts enregistrés sur le couvert végétal restent relativement légers à moyens dans l'ensemble, excepté certains cas limités dans les régions de Gao, Tombouctou et Kidal.

De ces impacts, trois hypothèses de travail se dégagent pour faire face à la calamité :

- **Hypothèse n°1 : pas de perte de production**

La production sera de 3.085.000 tonnes en fonction de l'évolution actuelle des variables exogènes (pluviométrie et crue des cours d'eau). Le dispositif national est en mesure de résoudre avec ses propres ressources les difficultés alimentaires des quelques populations identifiées çà et là dans le pays.

- **Hypothèse n°2 : la perte de production est de 441.000 tonnes**

La perte de production est limitée aux zones (communes) fortement infestées. La perte de récoltes porte sur 14,3% de la production nationale soit 441.000 tonnes de céréales.

L'Etat et ses Partenaires doivent intervenir pour 160.000 tonnes soit 36,28% de leur production et représentant la ration complète (norme de consommation nationale) pour trois mois de 2.943.000 personnes.

- **Hypothèse n°3 : la perte de production est de 1.250.000 tonnes**

Toute la production céréalière de toute la zone de cultures comprise entre le 14^{ème} et 17^{ème} parallèles du pays est perdue, 1.250.000 tonnes soit 40,5% de la production céréalière nationale moyenne estimée à 3.085.000 tonnes.

Parmi ces trois hypothèses, la deuxième est privilégiée par le SAP et il a fait des recommandations à ce niveau :

- Mise en œuvre de 160.000 tonnes d'aides alimentaires, ce qui signifie la formulation des requêtes dès à présent auprès des Partenaires au Développement pour mobiliser le dit stock et la couverture des frais d'approche pour sa mise à disposition (10,400 milliards de francs CFA pour coûts de transport) ;

- reconstitution du SNS à hauteur de 35.000 tonnes.

- reconstitution du FSA à hauteur de son niveau objectif de 5,5 milliards de francs CFA ;

- assurer en 2005, le financement du fonctionnement normal des structures du dispositif de sécurité alimentaire à hauteur de 1,5 milliards de francs CFA.

❖ **Prévisions des zones à haut risque alimentaire**

Toutes les régions déclarées à haut risque alimentaire sont des zones d'intervention d'Afrique Verte.

- **Région de Kayes** : 96.600 tonnes soit 32% de la production locale pour 685.000 personnes soit 42,8% de la population.

- **Région de Koulikoro** : 48.700 tonnes soit 10,40% de la production régionale pour 245.150 personnes soit 13,40% de la population.

Région de Ségou : 12.500 tonnes soit 12,6% de la production régionale pour 98.000 personnes soit 5% de la population.

- **Région de Mopti** : 132.700 tonnes soit 32,7% de la production régionale pour

851.200 personnes soit 49,4% de la population.

-

Région de Tombouctou : 102.000 tonnes (toute la production régionale) pour les 555.250 habitants de la région.

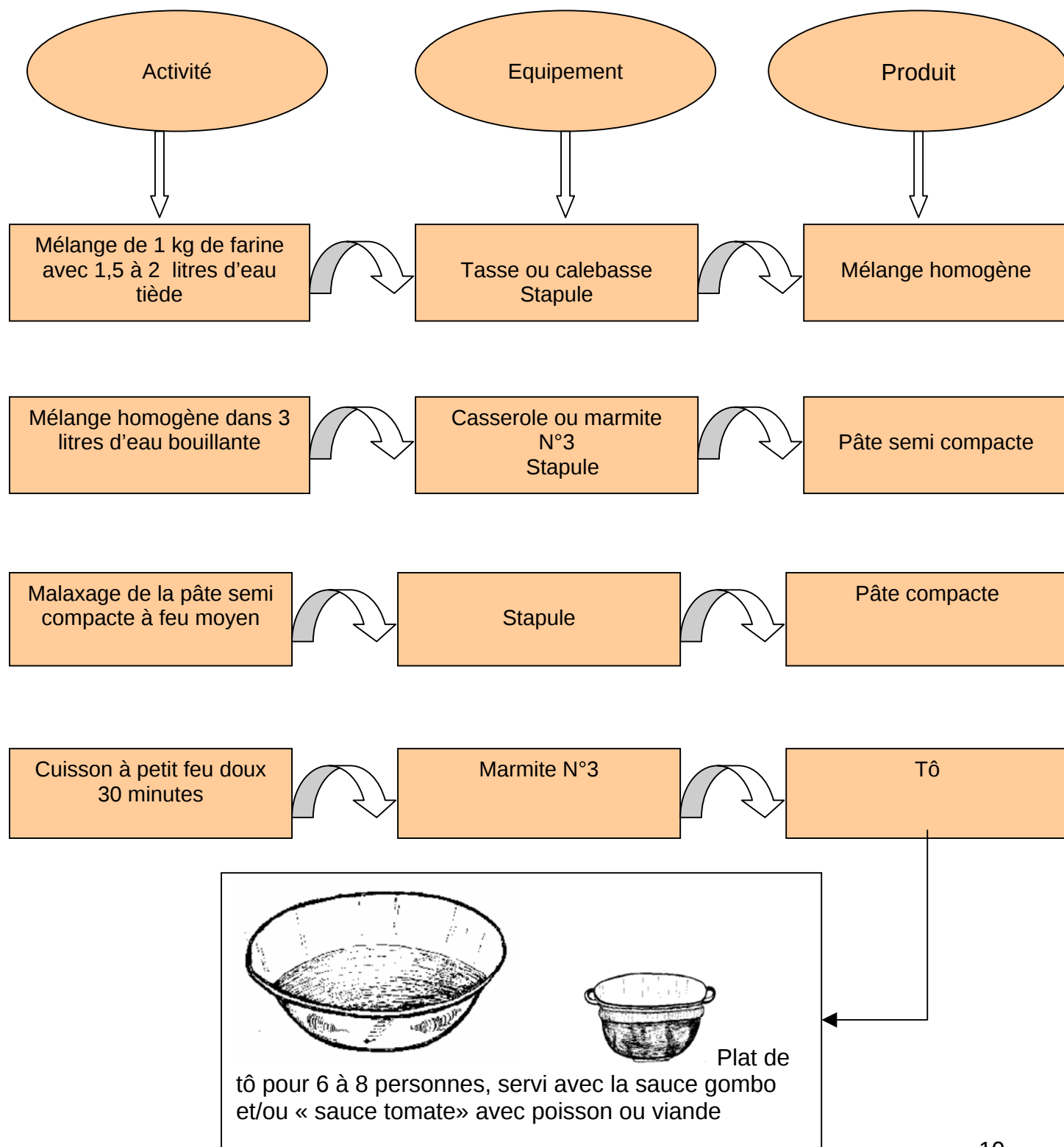
- **Région de Gao** : 48.500 tonnes (toute la production régionale) pour les 459.500 habitants.

- **Région de Kidal** : La production et la population régionales sont toutes concernées.

Ces recommandations du SAP enseignent à Afrique Verte Mali, le renforcement de sa stratégie d'intervention en terme d'intermédiation et d'information en prévision de cette campagne de commercialisation de céréales 2004/2005.

Le savoir faire de nos femmes : Préparation du tô

Comme nous l'avions dit dans notre précédent numéro, le tô de mil, de sorgho et de maïs est très consommé et apprécié dans les pays sahéliens. Aujourd'hui, rares sont les ménagères de la nouvelle génération qui savent le préparer, si bien qu'en ville on a tendance à l'écarter de plus en plus des habitudes alimentaires. Dans ce numéro, nous vous donnons les étapes de préparation du tô à partir de la farine fabriquée par les transformatrices.



Divers

❖ **Madame Bocoum Nana Kéita** - maraîchère transformatrice de produits agricoles, Vice Présidente des femmes rurales du Mali, partenaire privilégiée d'Afrique Verte Mali, membre du Bureau du Comité de Pilotage d'Afrique Verte - a été décorée de la médaille de l'Ordre du Mérite Agricole à l'occasion de la Fête de l'Indépendance année 2004 du Mali. Cette distinction récompense toute personne qui aura contribué au développement de l'agriculture ou de toutes autres activités connexes.

❖ **Les UT « la Maraîchère » et « Danaya Céréales »** ont reçu l'équipement complet informatique de SASSAKAWA Global 2000 et Initiative mil Sorgho.

❖ **Les UT « Beau Cérééal » et Danaya Céréales** prendront part à la Fête de l'Artisanat du Mali 4^{ème} édition du 27 Septembre au 03 Octobre 2004 à la Chambre de Commerce & d'industrie de Paris- Bourse de Commerce -2, rue de Viarmes- 75001 Paris.

